



AGENCE CENTRALE
I M M O B I L I E R

BAREME D'HONORAIRES TTC au 29 juillet 2023

HONORAIRES DE LOCATION VIDE OU MEUBLÉ Loi du 6 juillet 1989

Honoraires supportés par le bailleur et par le locataire
visites – constitution dossier – rédaction bail 12€ TTC/m² / Etat des lieux 3€ TTC /m²

HONORAIRES DE VENTE

Prix de vente

10 000 € et 30 000 €

30 001 € et 150 000 €

150 001 € et 300 000 €

300 001 € et plus

Honoraires*

25 % TTC

10 % TTC

6 % TTC

5 % TTC

Ces tranches ne sont pas cumulables

Nos honoraires de transaction sont à la charge du vendeur, sauf convention spécifique contraire.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Bail commercial

10% HT de la première période triennale à la charge du preneur

Honoraires de rédaction d'un bail commercial (1 500,00 HT)

TVA au taux en vigueur de 20% incluse

*Le barême pourra être arrondi au mille Euro inférieur.

**AGENCE CENTRALE SASU AU CAPITAL SOCIAL DE 7622,45€, siège social : 33 rue Saint Denis 92700 Colombes / 01.47.84.43.48 -
RCS NANTERRE B 343 082 632**

CPI N°9201 2016 000 012 720 - GARANTIE FINANCIÈRE : C.E.G.C 92919 LA Défense Cedex d'un montant de 110 000€